

LE 12 JUIN 2019

LES URGENCES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME



Depuis plusieurs semaines des mouvements de grève mobilisent les urgences hospitalières sur l'ensemble du territoire national, CORSE et DOM inclus.

L'engorgement actuel des services d'urgences n'est que le révélateur d'une crise beaucoup plus profonde qui touche aujourd'hui notre système de santé et plus spécifiquement l'hôpital public.

Les revendications communes à ces mouvements concernent prioritairement les effectifs soignants et médicaux.

En effet depuis quelques années nous assistons à une hausse importante du nombre de patients pris en charge, tout comme une hausse importante de la proportion de personnes de plus de 75 ans présentant des situations médicales complexes, parmi les patients accueillis.

Cette fréquentation accrue des services d'urgences n'est pas le fruit du hasard, elle est la conséquence directe de la conjonction de plusieurs facteurs :

- Insuffisances dans la permanence des soins dans le secteur de la médecine de ville ;
- Désertification médicale, fermetures d'établissements ;
- Paupérisation et précarisation de notre société ;
- Limitation de l'offre de soins hospitaliers suite aux fermetures de lits ;
- Développement des soins ou de l'accompagnement des aînés à domicile ;
- Crise du secteur de l'accompagnement des personnes âgées ;
- Déliquescence de la psychiatrie hospitalière française.

Notre système de santé n'est plus dimensionné pour répondre aux besoins de santé de la population, mais cette dernière doit s'accommoder d'un système de santé aux limites fixées par les contraintes budgétaires.

Dans ce dispositif de nombreuses situations de détresse physique ou psychique ne trouvent pas d'autre secours que celui des services d'urgences, ouverts H 24 et 7 jours sur 7 dans le secteur public.

SUITE >

COMMUNIQUÉ DU 12 JUIN 2019 (SUITE)

Il est nécessaire de prendre acte de cette réalité que nous avons créée et de déclencher un plan d'investissement massif pour permettre de combler le gouffre béant qui s'est ouvert entre les besoins des services d'urgences et les moyens dont ils disposent aujourd'hui.

Les soins étant aujourd'hui encore dispensés par des êtres humains au bénéfice d'autres humains, il n'y a d'autre choix que de procéder à des embauches !

Pour pouvoir embaucher, nous devons impérativement restaurer l'attractivité du service public hospitalier. La prime évoquée pour les personnels des urgences ne peut être qu'une solution transitoire. La dangerosité de l'exercice aux urgences est partagée par les collègues de psychiatrie mais aussi par ceux qui exercent auprès des personnes âgées dépendantes.

C'est en fait la pénibilité de tout le secteur hospitalier qu'il est indispensable de reconnaître par une revalorisation sensible des traitements indiciers de tous les professionnels paramédicaux mais également administratifs et techniques sans lesquels l'Hôpital ne peut fonctionner. A défaut de nombreux postes resteront vacants, pire encore nous ne formerons plus assez de jeunes professionnels de santé pour répondre aux besoins de la population.

Ces mesures prioritaires ne sauraient nous exonérer d'une réflexion de fond sur les besoins de santé, sur la structure de notre offre de soins hospitaliers, afin de ne pas concentrer indéfiniment dans les urgences hospitalières du service public toutes les situations médicales complexes. Pour autant il serait illusoire de penser que la tendance va s'inverser rapidement, il est donc indispensable de se doter d'organisations performantes et d'entreprendre les adaptations architecturales indispensables.

Aucun service d'urgence n'a été dimensionné pour accueillir une telle hausse d'activité.

L'UNSA Santé et Sociaux partage les constats nationaux et appelle Madame la Ministre à répondre aux revendications communes de ce secteur par un grand plan de sauvegarde des urgences hospitalières.

Toutefois c'est prioritairement au niveau local que l'UNSA Santé et Sociaux, travaillera pour trouver avec les Directions Hospitalières et les ARS ouvertes au dialogue, pour trouver des solutions adaptées à nos territoires. En effet la problématique de l'Allier, de l'Aisne ou ailleurs ne saurait être résolue de la même manière que celle des Hôpitaux Parisiens.



Pour l'UNSA Santé et Sociaux, Il est impératif d'entendre et de répondre aux personnels qui réclament d'accueillir les patients dans des conditions permettant de soigner chacun avec dignité et efficacité.

**SUIVEZ-
NOUS...**

<http://sante-sociaux.unsa.org>